

Montréal, le 6 décembre 2011

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Franklin Gertler  
Aldred Building  
507 Place d'Armes  
Suite 1701  
Montréal (Québec) H2Y 2W8

**Objet : Demande d'autorisation du Projet Lecture à distance – phase 1  
Dossier de la Régie : R-3770-2011**

---

Cher confrère,

La Régie accuse réception de votre lettre de ce jour requérant une extension du délai prévu pour le dépôt de la preuve additionnelle du ROEE dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs allégués, la Régie accueille votre demande et attendra donc la preuve additionnelle du ROEE (le rapport d'expert ainsi que le complément de preuve à être préparé ensuite par les analystes du ROEE) dans le même délai que celui accordé au GRAME, soit d'ici **12h le 12 décembre 2011**.

Par ailleurs, à l'exception de ce délai, la Régie maintient toutes les échéances fixées dans sa lettre du 18 novembre 2011.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as  
c.c. Tous les participants